

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES CLIENTS PIGMENTS

1. DÉFINITIONS

1.1. DÉFINITIONS GÉNÉRALES UTILISÉES DANS LE CADRE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Au titre des présentes conditions générales de services (les « **Conditions Générales de Services** »), tous les termes suivants, comportant une majuscule, ont la signification ci-dessous indiquée et s'entendent tant au singulier qu'au pluriel :

- **Abonnement :** Désigne le contrat par lequel le Client acquiert le bénéfice des Services moyennant un prix forfaitaire pour une durée déterminée par le biais du Site PIGMENTS ;
- **CGS :** Désigne les Conditions Générales de Services du Site PIGMENTS ;
- **CGU :** Désigne les Conditions Générales d'Utilisation du Site PIGMENTS ;
- **Client :** Utilisateur ayant souscrit à un Abonnement par l'intermédiaire du Site PIGMENTS ;
- **Client Consommateur :** « Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole » (article liminaire du Code de la consommation) ;
- **Client Professionnel :** « Toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel » (article liminaire du Code de la Consommation) ;
- **Compte Client :** Système d'accès exigeant un identifiant et un mot de passe unique et permettant d'accéder aux Fonctionnalités du Site PIGMENTS ;
- **Donnée(s) à caractère Personnel :** Désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- **Estampe :** Désigne la reproduction d'une œuvre d'art original et faisant l'objet des Services ;

- **Fonctionnalité :** Chaque élément implémenté, accessible et utilisable au sein des différents Services ;
- **Jour(s) :** Désigne un jour calendaire en France ;
- **Moyens d'Accès :** Méthodes et/ou fonction par lesquelles les Utilisateurs disposant d'un Compte Client peuvent accéder à un ou plusieurs Services afin de les utiliser pour leurs propres besoins ;
- **Opérateur :** Société qui opère différents réseaux de télécommunications électroniques nécessaires à l'accès et à l'utilisation des Services ;
- **Partie(s) :** Personne qui a signé et a adhéré aux CGS et aux principes et aux obligations qu'elles contiennent ;
- **PIGMENTS :** La société ARTS AFFAIRES sous la marque « PIGMENTS », Société à responsabilité limitée au capital de 96.000 €, dont le siège est sis 141 bd Murat 75016 PARIS, régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 682 039 102, représentée par Monsieur Matthieu JACQUILLAT, en qualité de gérant ;
- **Services :** Ensemble des prestations mises à disposition de l'Utilisateur par PIGMENTS et accessibles via les Moyens d'Accès ;
- **Site PIGMENTS :** Le site internet permettant aux Utilisateurs d'avoir accès aux Services, à savoir : www.pigments.fr ;
- **Tiers :** Désigne des personnes physiques ou morales qui ne sont pas liées par une propriété ou un contrôle commun(e) à PIGMENTS ou d'autres individus sans relation avec PIGMENTS et/ou l'Utilisateur ;
- **Utilisateur :** Désigne toute personne physique ou morale accédant au Site PIGMENTS.

1.2. PRINCIPES D'INTERPRÉTATION

La référence aux Conditions Générales d'Utilisation, aux Conditions Générales de Services ou à tout autre contrat ou document s'entend des présentes Conditions Générales de Services ou de tout autre contrat ou document tels qu'éventuellement modifiés.

Les titres des Articles et paragraphes sont utilisés uniquement à titre indicatif et n'affecteront en aucun cas l'interprétation des présentes Conditions Générales de Services.

À moins que le contexte ne l'exige autrement, les références aux Articles et aux Annexes s'entendront des Articles et des Annexes des présentes Conditions Générales de Services.

La computation des délais sera effectuée dans les conditions prévues aux articles 640 et suivants du Code de procédure civile.

Les mots « y compris », « en ce compris » et « notamment » doivent s'interpréter comme faisant référence à des exemples uniquement et ne pourront limiter la généralité des mots les précédant.

2. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles PIGMENTS met ses Services, et ceux qu'elle pourrait développer à l'avenir, à disposition des Clients.

2. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE

Les CGS Clients sont acceptées par tout Client qui s'inscrit sur le Site PIGMENTS www.pigments.fr et qui y souscrit un Abonnement.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Services ainsi que des Conditions Générales d'Utilisation du Site PIGMENTS et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet lors de son inscription.

L'inscription du Client sur le Site PIGMENTS www.pigments.fr, sur l'Application vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGS.

Le Client qui accepte les CGS Clients accepte également :

- les CGU du Site PIGMENTS ;
- les Services, leur fourniture et leur exécution ;
- les Prix ;
- toutes les modalités de paiement proposées sur le Site PIGMENTS ;
- tous les éléments relatifs aux Services proposés et exclusivement décrits sur le Site PIGMENTS www.pigments.fr ;
- tout document informatif et/ou complémentaire quant au Site PIGMENTS, aux Services et à leurs utilisations fourni par PIGMENTS ;
- toute contestation sur l'un quelconque de ces points s'effectue dans le cadre du dernier article des présentes CGS.

Conformément à l'article 1119 alinéa 1^{er} du Code civil, dès lors que le client a pris connaissance des conditions générales service clients et des conditions générales utilisation et les a acceptées, chacune des clauses lui sont opposables et peuvent être invoquées contre lui.

Le Site PIGMENTS et les Services s'adressent uniquement aux personnes majeures et ayant la capacité juridique. Toute inscription sur le Site PIGMENTS par une personne non majeure est strictement interdite, sauf accord préalable et exprès de ses représentants légaux.

En s'inscrivant sur le Site PIGMENTS, le Client déclare et garantit être majeur et avoir la pleine capacité juridique.

4. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Les présentes CGS peuvent être modifiées à tout moment par PIGMENTS, de manière unilatérale et sans préavis.

Les CGS applicables au Client sont celles en vigueur sur le Site PIGMENTS au jour de la souscription de l'Abonnement par le Client, puis à chaque modification, tant que durera l'Abonnement, ou au jour de la visite du Site PIGMENTS par l'Utilisateur.

Toute modification des CGS fait l'objet d'une information à destination du Client depuis le Site PIGMENTS.

3. DÉLAIS DE RÉTRACTATION

3.1. Le Client Consommateur au sens du code de la consommation

Le Client comprend et accepte que les Services lui seront fournis dès son inscription et la souscription de l'Abonnement.

Il est rappelé que les Estampes commandés sont fabriquées à la commande en fonction des spécificités indiquées par le Client lors de sa commande.

Les Services seront donc pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires dont dispose le Client. En conséquence, le délai de rétractation n'est pas applicable dans l'hypothèse d'une location d'Estampe (article L. 221-28 du Code de la consommation).

3.2. Le Client Professionnel au sens du code de la consommation

En application de l'article L121-16-1 III du Code de la Consommation, le Client Professionnel, tel que défini dans le présent article du Code de la Consommation, ne bénéficiera pas d'un droit de rétractation.

4. ENGAGEMENTS DES PARTIES

4.1. Engagements du Client

Tout Client doit respecter :

- les présentes CGS ;
- les CGU.

7.1.1. Sincérité des informations transmises à PIGMENTS

Le Client affirme que les informations qu'il transmet à PIGMENTS sont sincères. Toute inexactitude dans les déclarations du Client est susceptible d'engager sa responsabilité et/ou de ne pas permettre la réalisation des Services.

7.1.2. Force majeure

Pigments ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

4.2. Engagements de PIGMENTS

PIGMENTS s'engage à réaliser les Services au profit du Client, au regard des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ainsi que des dispositions des présentes Conditions Générales de Services Clients.

L'épidémie de Covid-19 constitue un cas de force majeure et Pigments ne sera pas tenue pour responsable de la non-exécution ou de retards dans l'exécution des Services qui seraient la conséquence directe ou indirecte de cette épidémie.

8. SOUSCRIPTION D'UN ABONNEMENT

Pour souscrire à un Abonnement et accéder aux Services décrits ci-après, le Client est obligé de disposer préalablement d'un Compte Client et d'être connecté sur le Site via ce Compte.

La procédure de création d'un compte est décrite à l'ARTICLE 7 des CGU.

4.3. Souscription d'un Abonnement

Depuis le Site PIGMENTS, le Client a la possibilité de souscrire à un Abonnement afin de bénéficier des Services de PIGMENTS décrits à l'ARTICLE 9 des présentes.

À cet égard, le Client a le choix de souscrire :

- Soit un Abonnement « L'Œuvre » ;
- Soit un Abonnement « La Collection ».

4.3.1. Abonnement « L'Œuvre »

La souscription d'un tel Abonnement permet au Client de bénéficier de la location de deux, trois ou quatre Estampes issues d'une même collection.

4.3.2. Abonnement « La Collection »

La souscription d'un tel Abonnement permet au Client de bénéficier de la location d'une collection complète composée de cinq Estampes.

4.4. Choix des Estampes

Une fois le type d'Abonnement choisi, le Client a la possibilité de choisir :

- L'Estampe qu'il souhaite louer ;
- Le format des Estampes loués ;
- Et le nombre d'expositions qu'il va recevoir dans l'année.

4.4.1. Choix des Estampes

Les Estampes proposées à la location sont regroupées parmi des collections proposées sur le Site.

Les collections sont intégralement renouvelées tous les quatre mois.

Le Client peut sélectionner librement les Estampes qu'il souhaite louer au sein de plusieurs collections, dans la limite de l'Abonnement souscrit.

Il est toutefois rappelé que chaque Estampe commandée fait l'objet d'un tirage spécifique en fonction des caractéristiques souhaitées par le Client. À cet égard, chaque Estampe ne pourra être tirée qu'à 10 exemplaires maximum.

4.4.2. Format des Estampes

Le Client peut sélectionner librement le format de l'Estampe qu'il souhaite louer. À cet égard, le Client a le choix entre deux formats :

- soit 60 x 80 cm ;
- soit 100 x 70 cm.

4.5. Prix

Le prix de chaque Abonnement est fixé par la société PIGMENTS, et est indiqué sur le Site PIGMENTS.

Ce prix dépend du type d'Abonnement choisi (Abonnement « L'Œuvre » ou Abonnement « La Collection »), de la durée de l'Abonnement (Abonnement mensuel ou Abonnement avec engagement annuel), des modalités de paiement choisies, des caractéristiques des Estampes commandées (format, nombre d'expositions, *etc.*), des modalités de transports et des modalités de pose choisies.

Le prix est affiché Hors Taxe et TTC.

4.6. Modalités de paiement

Les Services sont payables par l'intermédiaire d'un paiement en ligne sécurisé. Dans ce cadre, le Client doit renseigner ses coordonnées bancaires au moment de la souscription des premiers Services.

Les Prix sont disponibles sur le Site PIGMENTS. Des offres commerciales, promotions et/ou réductions peuvent être proposées à la seule discrétion de PIGMENTS. Ces offres seront affichées de manière visible sur le Site.

Lors d'un paiement, PIGMENTS utilise les moyens d'un prestataire de paiement extérieur afin de garantir la fluidité et la qualité de ses services.

Concernant le paiement en ligne, PIGMENTS à recours à la société STRIPE, dont la politique de confidentialité est accessible à l'adresse suivante : <https://stripe.com/fr/guides/general-data-protection-regulation>

La politique de confidentialité de PIGMENTS est accessible à l'adresse suivante : www.pigments.fr

Le prestataire collecte notamment, lors d'un paiement, des Données Personnelles concernant vos moyens de paiement (numéro de carte bancaire, date de fin de validité de la carte bancaire, cryptogramme visuel, ce dernier n'étant pas conservé, *etc.*).

Il est rappelé que PIGMENTS ne collecte et ne détient aucune donnée bancaire directement.

4.7. Durée de l'Abonnement

La durée d'un Abonnement souscrit est ferme et déterminée lors de la commande.

La durée de l'Abonnement est librement choisie par le Client, parmi :

- Un Abonnement avec engagement et paiement mensuel
- Un Abonnement avec engagement et paiement annuel.

Quelles que soient les modalités de paiement choisies, la durée de chaque abonnement souscrit est d'une année.

4.8. Renouvellement de l'Abonnement

Les Abonnements mensuels ou annuels sont tacitement reconduits, au terme de chaque période, pour une durée identique, sauf refus préalable et écrit du Client.

Toute résiliation en cours de période entraînera la facturation de PIGMENTS, dans les conditions prévues aux présentes.

4.9. Facturation

PIGMENTS facturera et débitera le mode de paiement choisi par le Client immédiatement lors de la conclusion de l'Abonnement, plus les taxes applicables.

Au choix du Client, le paiement pourra être effectué de manière mensuelle ou par l'intermédiaire d'un paiement unique lors de la validation de l'Abonnement.

La facturation s'effectuera toujours pour la période à échoir.

4.10. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement de l'Abonnement, celui-ci est suspendu de plein droit par PIGMENTS au jour même de l'indication dudit défaut.

4.11. Résiliation de l'Abonnement

La résiliation de l'Abonnement est encadrée par les dispositions de l'ARTICLE 9 des présentes CGS.

À cet égard, il est rappelé que l'intégralité des sommes versées à PIGMENTS par le Client ne pourront faire l'objet d'un remboursement. Ainsi, toute période de l'Abonnement débutée devra être réglée en totalité.

5. DESCRIPTION DES SERVICES AU PROFIT DES CLIENTS

Pour accéder aux Services décrits ci-après, le Client est obligé de disposer d'un Compte Client, d'être connecté sur ce compte et de souscrire un Abonnement.

Il est rappelé que la procédure de création d'un compte est décrite à l'ARTICLE 7 des CGU.

Les Services accessibles aux Clients bénéficiant d'un Compte Client et, ayant souscrit un Abonnement, sont les suivants :

- Louer des Estampes ;
- Effectuer et suivre des Commandes ;
- Gérer son Compte Client ;
- Gérer son Abonnement ;
- Modifier son Compte Client ;
- Clôturer son Compte Client.

5.1. La location d'Estampes

5.1.1. Commandes

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site PIGMENTS les Estampes qu'il désire louer.

Ainsi, la commande fait apparaître :

- L'objet de la commande ;
- Les coordonnées de PIGMENTS ainsi que les coordonnées du Client ;
- Le mode de paiement choisi ;
- La possibilité de souscrire une assurance ;
- Le descriptif du ou des Estampe(s) commandées et des collections choisies ;
- Les modes de changement des collections ;
- Les quantités commandées ;
- La durée de location (date de départ et de retour) ;
- La date de livraison approximative ainsi que l'adresse de livraison indiquée par le Client ;

- Le coût de la location HT et TTC.

Les offres d'Estampes sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site PIGMENTS, dans la limite de la disponibilité des Estampes.

5.1.2. Livraison d'Estampes

Les Estampes commandées et sont livrées dans un délai de trente (30) jours ouvrés à compter du jour suivant celui de la validation par le Client de sa commande.

La livraison interviendra à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le Site PIGMENTS.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle de l'Estampe.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Estampes, les Estampes commandées seront livrées en une seule fois.

PIGMENTS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Estampes commandées dans un délai maximum de trente (30) jours ouvrés à compter du jour suivant celui de la validation par le Client de sa commande. Les livraisons ne pourront être réalisées les dimanches et les jours fériés.

Toutefois, si les Estampes commandées n'ont pas été livrées dans un délai de trente (30) jours ouvrés après la date de livraison prévue, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la location d'Estampes pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 et L241-4 du Code de la consommation.

Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des Estampes commandées, dûment acceptées par écrit par PIGMENTS, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le Client.

5.2. Mode de livraison

Les Estampes sont livrées par PIGMENTS par l'intermédiaire d'un transporteur de son choix.

5.3. Transfert de risques

Le transfert des risques de perte et de détérioration des Estampes ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Estampes (art. L 216-4 du Code de la consommation).

Les Estampes voyagent donc aux risques et périls de PIGMENTS.

5.4. Vérifications à effectuer par le Client

À l'occasion de la livraison de l'Estampe, le Client s'engage à procéder personnellement ou à faire procéder par un Tiers, à la vérification de l'Estampe et à avertir PIGMENTS de tout défaut constaté dans un délai maximum de 14 jours.

5.5. Pose d'Estampe

La première pose des estampes commandées est réalisée par PIGMENTS au sein des locaux du client pour un montant forfaitaire fixé par PIGMENTS sur le Site.

Les poses futures des estampes issues des nouvelles collections pourront être réalisées par le client lui-même, ou bien par PIGMENTS pour un montant forfaitaire pour chaque remplacement.

5.6. Retour des Estampes

À l'issue de la période de location, telle qu'indiquée sur le Compte Client, le retour des Estampes est assuré par PIGMENTS par le transporteur de son choix.

Dans le cadre du retour des Estampes, PIGMENTS s'engage à procéder personnellement ou à faire procéder par un Tiers, à la vérification de l'Estampe et à avertir le Client de tout défaut constaté dans un délai maximum de 14 jours.

La constatation d'un défaut sur les Estampes retournés fera l'objet d'une facturation supplémentaire à la charge du Client.

6. OBLIGATIONS DES CLIENTS

6.1. Conservation des Estampes

Le Client s'engage à installer et à exposer les Estampes dans des locaux lui appartenant ou dont il a la jouissance.

Le Client s'engage à conserver les Estampes dans des locaux clos, couverts et sécurisés (en dehors des heures d'ouverture dans l'hypothèse de locaux professionnels).

6.2. Respect des droits d'auteur

Les Estampes sont des reproductions d'œuvres d'art et de l'esprit au sens de l'article L. 111-1 alinéa 1^{er} du Code de la propriété littéraire et artistique.

À cet égard, l'auteur, et le cas échéant, ses héritiers, disposent de droits moraux et patrimoniaux sur lesdites œuvres qui auront fait l'objet d'une Estampe.

Les droits moraux de l'auteur sont imprescriptibles et perpétuels, tandis que ses droits patrimoniaux n'ont plus effet 70 ans après son décès.

En conséquence, conformément à l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur jouit notamment « *du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre.* ».

Ce faisant, le Client s'engage à respecter les droits patrimoniaux et moraux de l'auteur et à n'y porter aucune atteinte de quelque nature que ce soit.

À cet égard, le Client comprend et accepte que les seules dérogations légales qui existent concernant les droits patrimoniaux de l'auteur sont fixées aux articles L. 122-5 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

6.3. Assurance

Le client a la possibilité de souscrire une assurance susceptible de couvrir les Estampes de tous risques lors de son abonnement pour un montant annuel indiqué sur le Site.

Dans l'hypothèse où le client n'a pas souhaité souscrire cette assurance proposée par PIGMENTS, le Client s'engage à souscrire une assurance susceptible de couvrir les Estampes de tous risques (vols, dégradations, perte, etc.) valable pendant toute la durée de location afin de garantir les Estampes de leur valeur telle qu'indiquée sur le Site PIGMENTS.

À cet égard, le Client s'engage à communiquer, dans les meilleurs délais, à PIGMENTS une attestation d'assurance permettant de couvrir tous les risques liés à l'Estampe.

Corollairement, PIGMENTS se réserve le droit de contrôler, à tout moment, auprès du Client, l'existence et la validité de l'attestation d'assurance communiquée par ce dernier.

7. CIRCULATION DES ABONNEMENTS

Les abonnements étant conclus *intuitu personæ*, le Client s'interdit de céder ou de transférer, de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, les droits et obligations en résultant, sans l'accord exprès, préalable et écrit de PIGMENTS.

De la même façon, les codes d'accès sont uniques et personnels et ne peuvent être transférés et/ou prêtés à un Tiers. Le cas-échéant, et en cas de doute concernant l'identité du titulaire d'un Compte Client, PIGMENTS pourra effectuer des contrôles particuliers sur ce point.

8. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ DE PIGMENTS

Le Client est seul responsable de toutes ses communications et interactions avec d'autres Utilisateurs du Site PIGMENTS ou des Services et avec les autres personnes avec lesquelles il communique ou est en contact lorsqu'il utilise le Site PIGMENTS ou les Services.

Le Client comprend que PIGMENTS n'essaiera pas de vérifier les déclarations des Utilisateurs sur le Site PIGMENTS ou les Services.

PIGMENTS ne fait aucune déclaration ou garantie concernant le comportement des Utilisateurs du Site PIGMENTS ou des Services ou concernant leur compatibilité avec des Utilisateurs actuels ou futurs du Site PIGMENTS ou des Services.

Le Client accepte de prendre des précautions raisonnables lorsqu'il communique ou lorsqu'il a des contacts avec d'autres Utilisateurs du Site PIGMENTS ou des Services et avec toute personne avec qui il communique ou à des contacts dans le cadre de l'Utilisation du Site PIGMENTS ou des Services, plus spécifiquement dans l'éventualité où les Utilisateurs décideraient de se rencontrer hors ligne ou en personne, que cette rencontre soit ou non organisée par PIGMENTS.

PIGMENTS exclut expressément toute responsabilité pour tout(e) acte ou omission de la part de tout Utilisateur du Site PIGMENTS et des Services ou autres Tiers.

9. RÉSILIATION

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, après un premier rappel au bout de cinq (5) jours par courriel puis un second rappel au bout de dix (10) jours par courriel, l'Abonnement peut être résilié de plein droit par l'autre Partie, quinze (15) jours calendaires après l'envoi d'une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec avis de réception restée sans effet. La mise en demeure indiquera la ou les défaillances constatées.

Dans l'hypothèse d'une résiliation du contrat, le Client verra l'intégralité de ses identifiants et codes d'accès résiliés.

À tout moment, et sans délai, le Client est en droit de se désinscrire du Site et des Services sans frais supplémentaires.

Le Client peut résilier son Compte :

- depuis son Compte Client ; où
- par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse : PIGMENTS, 141 bd Murat, 75016 PARIS.

La désinscription du Client met fin au contrat le liant à la société PIGMENTS. Le Client ne disposera plus de son Compte personnel et ne pourra plus souscrire d'Abonnement.

Si le Client part en cours de période, l'Abonnement devra être payé dans sa totalité, .

10. INFORMATIQUES ET LIBERTÉS - DONNÉES NOMINATIVES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et du Règlement général de la Protection des données (RGPD) entrée en application le 25 mai 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de PIGMENTS chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire Site PIGMENTS répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités suivantes : le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition sur les données nominatives auprès de PIGMENTS qu'il peut exercer en s'adressant à :

- contact@pigments.fr
- ou à SARL ARTS AFFAIRES, 141 bd Murat, 75016 PARIS.

11. INFORMATION – RÉCLAMATION

Pour toute information, réclamation ou question relatives au présent Contrat et son application ainsi qu'aux Services eux-mêmes, le Client devra s'adresser à PIGMENTS :

- Par mail à l'adresse : contact@pigments.fr

Les réclamations reçues seront traitées dans un délai maximum de 7 jours à compter de leur réception.

12. NULLITÉ PARTIELLE – INDÉPENDANCE DES CLAUSES

L'annulation éventuelle d'une ou plusieurs clauses du présent contrat par une décision de justice ou encore d'un commun accord entre les Parties ne saurait porter atteinte à ses autres stipulations qui continueront de produire leur plein et entier effet pour autant que l'économie générale du contrat puisse être sauvegardée.

13. LANGUE

De convention expresse entre les Parties, les présentes CGS sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

14. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGS sont régies par le droit français.

15. LITIGES – JURIDICTION COMPÉTENTE

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal compétant dans les conditions de droit commun.

En application des articles L.211-3 et L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Par ailleurs, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre afin de résoudre leurs différends à l'amiable, préalablement à toute procédure judiciaire.

16. CONTACT

Pour toute demande d'informations ou tout contact, le Client peut contacter PIGMENTS aux adresses suivantes :

- Par mail à l'adresse : contact@pigments.fr
- à l'adresse postale : SARL ARTS AFFAIRES, 141 bd Murat, 75016 PARIS